

ANNEXE 5

INTERVENANTS SUR LES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

Tableau intervenants et activités années 2024/2025

Activités	Intervenants ou structures	Statut de l'intervenant	Public concerné (Maternelle -Élémentaire - jeune)
Activités diverses (sportives, manuelles, ludiques, ...)	Ville de Bron	Animateurs Enseignants ATSEM	Élémentaires Maternelles
Temps de travail personnel	Ville de Bron	Animateurs Enseignants	Élémentaires
Escrime	Académie d'escrime de Bron	Club sportif	Élémentaires
Échecs	Intervenant spécialisé	Animateur	Élémentaires
Handball	Bron Handball	Club sportif	Élémentaires
Athlétisme	ASUL Bron	Club sportif	Élémentaires
Badminton	Squash Evasion	Club sportif	Élémentaires
Volley Ball	Volley Bron Lyon Lumière	Club sportif	Élémentaires
Découverte Musicale	École de musique Harmonie La Glaneuse	Association	Élémentaires
Basket	Bron Basket Club	Club sportif	Élémentaires
Initiation cinéma	Splendor Cinématographique	Association	Élémentaires
Activités sportives (ultimate, tchouk ball, cirque...)	Ville de Bron	ETAPS	Élémentaires
Accueil de Loisirs sans hébergement	Centre social et socioculturel Les Taillis Centre social et socioculturel Gérard Philippe Maison de quartier des Essarts	Animateurs permanents et vacataires	3/17 ans

	Maison de quartier des Genêts Centre aéré		
Lecture	Ville de Bron Association Lire et faire lire	Bibliothécaires et Auteurs Association	Élémentaires et Maternelles
Boxe	Bron Boxing Academy	Club Sportif	Élémentaires
Break Dance	Association Gaïa	Association	Elémentaires
Football citoyen	Club sportif	Association, Sporting Club Bron Teraillon	Élémentaires
Sécurité routière	Intervenant spécialisé		Élémentaires
Contes	Intervenant spécialisé		Maternelles et Élémentaires

Annexe 6 : Effectifs périscolaire municipal

• ACCUEIL DU MATIN (7h30-8h30)

Nombre d'enfants accueillis par école (moyenne journalière) :

Groupes scolaires	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Alsace Lorraine Élémentaire	42	35	37	34	38	33	34
Alsace Lorraine Maternelle	22	15	16	11	28	22	17
Anatole France	11	15	20	30	19	19	17
Ferdinand Buisson	46	38	35	18	25	23	45
Jean Jaurès	55	48	50	44	38	47	28
Jean Macé	2	2	3	21	6	7	9
Jean Moulin	31	17	16	21	30	27	27
Jules Ferry	32	25	27	22	37	31	27
La Garenne Élémentaire	21	14	19	18	38	43	40
La Garenne Maternelle	17	18	18	6	24	19	24
Les Genets	6	7	6	8	8	0	0
Louise Michel	61	42	33	29	38	35	31
Pierre Cot	13	14	18	18	24	19	18
Saint-Exupéry	13	10	18	14	20	14	9
TOTAL	371	299	315	294	367	367	323

• PAUSE MÉRIDIANNE (11h30-13h30)

Nombre d'enfants accueillis par école (moyenne journalière) : ANNEXE BILAN

Groupes scolaires	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Alsace Lorraine Élémentaire	238	191	212	185	203	195	190
Alsace Lorraine Maternelle	85	64	82	82	94	91	74
Anatole France	115	102	122	154	121	117	93
Ferdinand Buisson	194	155	190	154	177	175	173
Jean Jaurès	245	221	240	238	244	243	235
Jean Macé	77	52	73	118	86	87	78
Jean Moulin	143	116	130	150	155	153	159
Jules Ferry	173	148	179	155	180	156	164
La Garenne Élémentaire	217	166	197	156	204	194	224
La Garenne Maternelle	92	71	81	54	81	101	121
Les Genets	21	20	24	32	25	0	0
Louise Michel	200	152	178	161	170	161	154
Pierre Cot	116	103	147	116	143	133	135
Saint-Exupéry	106	85	102	93	112	86	86
TOTAL	2022	1647	1957	1847	1996	1896	1886

• ACCUEIL RÉCRÉATIF (16h30-17h15)

Nombre d'enfants accueillis par école (moyenne journalière) : ANNEXE BILAN

Groupes scolaires	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Alsace Lorraine Élémentaire	/	/	59	86	85	94	91
Alsace Lorraine Maternelle	/	/	31	52	28	31	33
Anatole France	/	/	114	165	56	34	37
Ferdinand Buisson	/	/	64	104	114	98	92
Jean Jaurès	/	/	101	171	120	110	98
Jean Macé	/	/	93	143	33	48	41
Jean Moulin	/	/	67	92	92	64	61
Jules Ferry	/	/	40	62	115	74	80
La Garenne Élémentaire	/	/	33	36	118	78	82
La Garenne Maternelle	/	/	14	10	37	48	53
Les Genets	/	/	25	36	15	0	0
Louise Michel	/	/	62	72	104	85	84
Pierre Cot	/	/	29	43	135	78	64
Saint-Exupéry	/	/	52	63	92	32	33
TOTAL	/	/	772	1114	1149	884	851

• ACCUEIL LONG (16h30-18h15)

Nombre d'enfants accueillis par école (moyenne journalière) :

Groupes scolaires	2018/ 2029	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	2024/ 2025
Alsace Lorraine Élémentaire	/	/	35	50	51	42	37
Alsace Lorraine Maternelle	/	/	14	26	22	18	19
Anatole France	/	/	82	114	44	16	20
Ferdinand Buisson	/	/	54	88	87	48	47
Jean Jaurès	/	/	70	113	80	46	41
Jean Macé	/	/	75	113	28	33	33
Jean Moulin	/	/	56	71	69	31	30
Jules Ferry	/	/	29	46	70	32	39
La Garenne Élémentaire	/	/	25	28	84	38	49
La Garenne Maternelle	/	/	13	9	29	29	35
Les genets	/	/	19	28	10	0	0
Louise Michel	/	/	43	55	69	35	35
Pierre Cot	/	/	21	29	116	40	34
Saint-Exupéry	/	/	46	55	79	14	14
TOTAL	/	/	584	826	838	421	430

ANNEXE 7

OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE

1 Développement de l'enfant

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples de
Favoriser le “vivre ensemble”, l'autonomie et la socialisation de l'enfant	Permettre aux enfants d'identifier des repères. Instaurer des règles de vie adaptées à tous garantissant la sécurité physique et psychologique. Rendre l'enfant acteur de ses loisirs. Développer le respect d'autrui. Favoriser la mixité sociale et de genre.	❑ Continuer la mise en place d'habitudes de fonctionnement. ❑ Mise en place d'un état d'esprit du périscolaire, de règles, de niveaux de sanctions ou d'une médiation par les pairs. ❑ Instaurer des réunions d'enfants qui permettront d'échanger, de donner son avis en participant à la proposition d'activités ou en contribuant à l'évolution des règles de vie du périscolaire (co-construction). ❑ Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix en proposant des activités variées. ❑ Responsabiliser les enfants avec des tâches en fonction de leurs capacités. ❑ Organiser des jeux faisant appel à l'esprit d'équipe. ❑ Proposer des activités favorisant l'échange et la rencontre d'autres enfants (filles/garçons/ autres écoles).
Respecter le rythme de vie des enfants	Prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques des enfants. Adapter les activités à l'âge des enfants.	❑ Dans la mesure du possible et des contraintes de l'école, essayer de coucher les petites sections à la sieste dès la fin du repas afin de respecter leur rythme de sommeil. ❑ Etre soucieux de l'état de fatigue des enfants. ❑ Mettre en place des temps de repos pour les petits. ❑ Aménager des temps calmes pour les grands. ❑ Prévoir des activités courtes pour les plus petits. ❑ Proposer des activités individuelles et collectives.
Encourager la créativité de l'enfant	Développer la curiosité de l'enfant.	❑ Proposer des activités culturelles, artistiques, manuelles, sportives sollicitant l'imagination. ❑ Mettre en place des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer sur leurs émotions (expression théâtrale, danses, poésie, jeux). ❑ Mettre en place des salles gaies, décorées.

2. Alimentation

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples de
Développer le sens du goût des enfants par l'éducation aux goûts	Sensibiliser les enfants à manger équilibré. Mettre en avant le plaisir de manger.	❑ Inciter les enfants à goûter à tout. ❑ Donner au moins 20 minutes à tous les enfants pour se restaurer. ❑ Inciter les élèves et les parents à un goûter équilibré. ❑ Proposer des animations autour des bienfaits d'une alimentation équilibrée sur le corps et la santé. ❑ Informer les enfants sur le nom et l'origine des aliments proposés.
Eveiller les enfants à une conscience éco citoyenne à travers des actions de protection et de respect de l'environnement	Lutter contre le gaspillage alimentaire.	❑ Peser une fois dans l'année la quantité de pain gaspillée afin d'exercer une prise de conscience des enfants. ❑ Adapter les quantités servies selon les besoins des enfants. ❑ Porter une attention particulière aux effets de groupe (un enfant n'aime pas donc toute la table n'aime pas non plus). ❑ Petit à petit, dans les écoles, essayer de mettre en place le compost lors de la restauration du midi.

3. Implication et sensibilisation des parents

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples de
Favoriser les relations avec les parents	Adopter une posture professionnelle auprès des parents et être à leur écoute. Sensibiliser les parents au respect du rythme de l'enfant.	❑ Etre accueillant, souriant, rassurant lors des temps d'accueil et de départ. ❑ Être vigilant et informer les parents si des élèves sont en grande fatigue (en particulier les élèves étant présents aux trois temps périscolaires).
Favoriser la communication auprès des parents	Constituer des outils de communication sur les activités périscolaires. Faire respecter le règlement périscolaire.	❑ Afficher à l'entrée de la structure les informations importantes. ❑ Mettre à jour régulièrement le site de l'école (quand il y en a un) ou l'espace école de la ville avec les activités, les menus, des photos etc. ❑ Inviter les parents à se rendre sur le site de la ville afin de consulter le projet pédagogique périscolaire. ❑ Inviter les parents à lire le règlement périscolaire (réflexion sur un règlement synthétique). ❑ Tenir à jour le cahier de retard. ❑ Faire un rappel des horaires lors des conseils d'écoles. ❑ Rappeler les règles élémentaires de civisme, de respect d'autrui et du matériel.

4. Partenaires :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples de
Créer une cohésion entre tous les acteurs éducatifs	Développer les liens entre les différents acteurs éducatifs du périscolaire (référénts, animateurs, ATSEM...) et scolaire.	❑ Proposer des activités inter écoles types tournois, concours création artistiques, cinéma etc. ❑ Instaurer des réunions d’équipe régulières ou ponctuelles. ❑ Faire le lien avec le projet d’école pour ajouter de la cohérence entre les différents temps de la journée.
Faire connaître les acteurs de la ville à travers la découverte d’activités sportives et/ou culturelles	Proposer des parcours découverte avec des intervenants extérieurs	❑ Proposer des activités physiques et culturelles variées et suivies sur plusieurs périodes de l’année.
Entretenir et développer des partenariats pour les mercredis (Plan mercredi) et les vacances scolaires	Communiquer sur les partenaires de la ville (centre social, maison de quartier, centre aéré) pour les temps périscolaires du mercredi. Partager avec les animateurs pour leur proposer plus d’heures de travail.	❑ Afficher à l’entrée de la structure un panneau sur les différentes activités du mercredi et des vacances scolaires. ❑ Transmettre aux animateurs périscolaires les coordonnées des partenaires demandeurs.